

soutenir en même temps qu'il y a obligation pour les autres hommes de raisonner comme lui ; sans transformer sa raison particulière en une règle souveraine et absolue, à laquelle la raison particulière d'autrui doit se soumettre. Que si, pour échapper à cette absurdité, il nie qu'il y ait obligation pour les autres de croire ce qu'il croit, il suppose, ou que la vraie foi n'est point nécessaire, ou qu'il est incertain d'avoir lui-même la vraie foi ; ce qui revient toujours à nier qu'elle soit nécessaire, puis qu'il croit pouvoir se sauver avec cette croyance qui ne peut être vraie ou fautive. Alors il ne reste plus que l'indifférence dogmatique la plus complète ; et au lieu de dire simplement qu'il rejette la maxime catholique : *Hors de l'Eglise point salut*, il doit aller plus loin, et déclarer nettement qu'il rejette la nécessité de la vraie foi, ou en d'autres termes, le principe constitutif du christianisme.

L'auteur examine ensuite comment l'obligation de professer la vraie foi pour être sauvé s'accorde avec la possibilité du salut pour tous les hommes. Il remonte d'abord jusqu'à l'essence même de la foi, et se livre à ce sujet à des réflexions qui nous paraissent singulièrement remarquables sous la plume d'un ministre protestant. « L'Écriture sainte commande la foi ; elle parle du mérite de la foi, nous assurant qu'elle nous rend agréables à Dieu ; elle déclare coupables ceux qui ne croient point, enfin, elle regarde la foi comme un acte de notre volonté, comme une disposition vertueuse de notre âme. La prédication de l'Évangile doit fournir à cette disposition intérieure une occasion de se manifester, mais elle est évidemment quelque chose d'antérieur, d'indépendant de cette prédication. Celle-ci la développe dans l'âme, mais elle ne l'y met pas, sans quoi il serait inexplicable que quelques uns de ceux auxquels on a prêché l'Évangile pussent se refuser d'y croire.

Si la foi, considérée sous le point de vue que nous venons d'indiquer, est quelque chose d'antérieur, d'indépendant de la prédication, qu'est-ce qu'elle est ? Elle ne paraît être la résolution librement prise de se délier, sur les grands problèmes de la religion, de ses propres forces, et de se laisser guider par la plus grande autorité que l'on connaisse, et de regarder cette autorité comme émanée du ciel.

Si nous remontons aux principes de cette résolution, nous arriverons à deux dispositions de l'âme dont nous sentirons facilement le caractère vertueux et méritoire, c'est-à-dire l'humilité et la confiance en Dieu. L'humilité, qui fait qu'on ne veut pas, sur des intérêts aussi grands, s'en rapporter à la raison individuelle ; et la confiance en Dieu, qui ne permet pas de révoquer en doute qu'il s'est manifesté, révélé aux hommes, et qui fait repousser l'idée qu'il ait pu vouloir laisser flotter dans l'incertitude ses créatures intelligentes, ses enfants.

Il est évident qu'en raisonnant ainsi je suppose chez tous les hommes l'idée de la divinité, comme aussi le sentiment du besoin que nous avons de connaître sa volonté à notre égard ; et le commencement de la foi consiste à croire que cette idée a un objet réel, et que cette volonté, que nous avons besoin de connaître, est manifestée dans toute son étendue d'une manière extérieure et sensible.

L'incrédulité, au contraire, consistera à vouloir examiner par le raisonnement, si cette idée de la divinité a un objet réel, ou bien, dans le cas où l'on admet l'existence réelle de Dieu, à supposer qu'on peut découvrir par la raison individuelle quelle est la volonté de l'Être suprême, d'où il paraît que l'incrédulité a pour principe l'orgueil et la confiance en soi-même, tandis que la foi, comme nous avons dit, repose sur l'humilité et la défiance de ses propres forces, ou, ce qui revient au même, sur la confiance en Dieu.

Cette disposition qui me paraît former l'essence de la foi lorsqu'on considère celle-ci indépendamment des doctrines qui en sont l'objet particulier chez les différents individus de notre espèce, quoiqu'elle dépende sans doute de la volonté de l'homme, lui est cependant beaucoup plus naturelle que la disposition opposée, l'orgueil qui trouve un orgueil suffisant dans la raison individuelle. Si les hommes n'étaient pas si disposés à croire que Dieu manifeste sa volonté par une autorité sensible, comment les législateurs et les fondateurs de religion auraient-ils si généralement réussi à persuader aux peuples que c'était de la part de Dieu qu'ils tenaient les lois et les institutions qu'ils voulaient établir ?

Voilà encore pourquoi le catholicisme regagne de nos jours peu à peu le terrain qu'il avait perdu dans le seizième siècle. Les protestants commencent à s'apercevoir de ce qui échappa et dut échapper à leurs ancêtres : que cette nouvelle autorité visible, que les réformateurs avaient substituée à l'autorité de l'Église catholique, n'est qu'une autorité illusoire ; que le volume sacré, livré à l'interprétation des individus, renvoie chacun à sa propre raison ; qu'il est affecté, pour ainsi dire, des incertitudes et des fluctuations de celle-ci, et ne saurait satisfaire au besoin de la foi, laquelle nous avons dit être la disposition intérieure qui nous porte à chercher pour guide, en matière de religion, une autorité qui nous dise d'une manière claire et péremptoire ce que nous devons croire et faire.

Après avoir exposé ces principes généraux, le ministre, tout en faisant remarquer que la difficulté d'accorder deux vérités certaines ne doit arrêter aucun esprit conséquent, présente diverses explications pour faire concevoir comment la nécessité de la vraie foi peut se concilier avec la possibilité universelle du salut ; puis, résumant toute la brochure, il conclut que sur la question du salut, comme sur toutes les autres, il n'y a pas de milieu entre la doctrine catholique et les divers systèmes d'indifférence, qu'il désigne sous le nom de rationalisme. C'est ce qu'il établit très-solidairement en répondant à un des pasteurs de l'église luthérienne de Paris, qui, dans un ouvrage publié il y a quelque temps, interprétait un passage de la Bible, relatif au bap-

tême, dans un sens contraire au sens généralement reçu. A quel titre, dit l'auteur des *Réflexions*, s'écarte-t-il ainsi du sens que l'Église chrétienne a toujours attaché à ce passage, et que la confession d'Augshourg, qu'il fait profession d'enseigner, a consacré, comme nous avons vu, en condamnant ceux qui soutiennent que les enfants peuvent être sauvés sans le baptême ? Il répondra, sans doute ; parce que l'interprétation ordinaire choque la raison. C'est fort bien. Mais ce qui est permis pour un dieu et qui choque la raison, doit l'être pour tous les autres ; lorsqu'on trouve qu'ils la choquent aussi, il doit être permis d'interpréter les passages qui les établissent, au gré de sa fantaisie, et de rejeter leur sens naturel dès qu'il peut déplaire. Car cette raison même que l'on veut satisfaire n'éprouve aucun besoin plus pressant que celui d'une règle invariable et uniforme pour toutes les opérations, et tous les jugemens qui appartiennent au même genre. Cette règle doit être la raison, et, si je peux m'exprimer ainsi, le tact moral de chacun, ou bien une autorité extérieure qui juge et corrige les sentimens particuliers. Dans le dernier cas, la raison elle-même ne commande-t-elle pas de choisir de préférence l'autorité la plus grande et la plus imposante ; de se soumettre par exemple, plutôt à l'Église catholique qu'à la confession d'Augshourg ; comme aussi de se soumettre plutôt aux décisions de celle-ci, qu'au jugement individuel d'un des pasteurs qui en tirent leur dénomination ?

Ainsi, il faut opter entre le catholicisme et le rationalisme pour toutes ces questions, comme aussi pour celle des conditions que nous devons réunir pour être sûrs du bonheur de l'éternité ; il faudra, ou dire qu'on peut y parvenir avec toutes les croyances, pourvu qu'on suive les lumières naturelles et les décisions de la conscience, ou bien professer, avec l'Église catholique, que hors d'elle il n'y a point de salut.

L'auteur a joint à sa brochure quelques notes, dans l'une desquelles il s'exprime d'une manière tout-à-fait orthodoxe sur le dogme du purgatoire, « qui lui paraît concilier les idées des rationalistes avec la doctrine de la révélation. Le plus grand coupable ou du moins celui qui a le plus de peine à mourir, peut encore se sauver, c'est-à-dire, échapper aux peines éternelles, à l'enfer ; mais il y a un état intermédiaire où chacun recevra selon ses œuvres. Tous les pécheurs convertis sont héritiers du ciel ; mais ils n'entreront en possession de ce glorieux héritage qu'après des épreuves dont la mesure et la durée, sur lesquelles la religion ne décide rien, peuvent être supposées telles, qu'elles répondront à tout ce que la raison et l'Écriture nous disent d'une proportion rigoureuse et juste entre des rétributions futures et la conduite de chacun.

Si les intercessions et les prières ont quelque influence sur le sort des hommes, ce dont tous les chrétiens conviennent, il est naturel de penser qu'elles influeront aussi sur leur sort, lorsqu'ils se trouveront dans cet état d'expiation ; mais ce qui est de nécessité morale ne sera pas changé par des prières, et ceux qui voudraient se confier aveuglément dans les intercessions qu'ils obtiendraient après leur mort, déraisonneraient comme des hommes qui voudraient négliger de chercher leur nourriture, parce que l'Église supplie Dieu tous les jours de donner à tous le pain quotidien. Le christianisme veut également deux choses : que personne ne soit réduit au désespoir, et que tous soient déterminés à opérer leur salut avec crainte et tremblement.

Cette brochure mérite d'être généralement connue. Lue par les protestans, auxquels elle est particulièrement adressée, elle dissipera plusieurs de leurs préjugés, et servira à leur faire apercevoir le terme fatal vers lequel la réforme s'avance à grands pas et qu'elle ne saurait éviter. Elle ne sera pas inutile à ceux des catholiques, d'ailleurs insoumis, qui ne se font pas encore une idée exacte de l'état actuel des discussions. L'auteur a vu le fond du protestantisme : l'épigraphie qu'il a choisie, *la raison ou l'Église*, l'indique suffisamment. Il a reconnu que deux voies s'ouvrent devant l'homme, la voie du jugement privé qui conduit hors du christianisme, et la voie d'autorité qui conduit à la religion catholique. Espérons qu'il prendra cette route salutaire, et qu'il la suivra jusqu'au bout. Sans parler ici d'intérêts d'un ordre supérieur à ceux de cette vie, son talent même y gagnerait ; car le doute, qui est tout ce que le protestantisme peut lui offrir, use l'esprit comme il tourmente le cœur, et la foi, qui affermit la raison en même temps qu'elle fixe la volonté, est, sous tous les rapports, la santé de l'âme.

On lit dans le *Canadien* :

NOTRE POSITION EN 1844. — Nous avons jusqu'à ce jour gardé le silence sur l'avenir du pays. On nous a reproché ce silence, on nous a accusé d'hésitation ; on a même été jusqu'à prétendre que nous étions vendus, que nous avions trahis les intérêts du peuple Canadien-Français. Le temps est venu de rompre ce silence et nous allons aujourd'hui exposer nos opinions sur la position du Bas-Canada et sur la marche que nous croyons devoir être adoptée par ses représentans. Mais avant d'entrer en matière, nous dirons que, si jusqu'à ce jour nous avons gardé le silence à cet égard, c'est que la marche politique à suivre dépendait nécessairement du résultat des élections. Il était essentiel d'abord d'assurer l'élection d'hommes intelligents, et flexibles, expérimentés et probes ; c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire, en laissant le peuple lui-même en faire le choix, et nous le disons avec plaisir, ce choix, à nos loins mêmes exceptions près, fait honneur à l'intelligence et à la sagesse du peuple Canadien-Français.

Maintenant les élections sont terminées. L'examiné a obtenu une majorité dans le Bas-Canada, mais trop faible pour contrebalancer la majorité considérable que l'administration actuelle a obtenue dans le Haut-Canada.